

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	adre réservé à l'autorité env	rironnementale							
Date de réception :	Dossier complet le :	0	N° d'enregistrement :						
22/03/18	221031 J	. 8	2018-3121						
	1. Intitulé du pro		A SECTION OF THE SECT						
Extension du Bioparc : Nouveaux enclos pou	ir Lions & Guepards; 2 espece	es de carnivores deja	a presentes au parc zoologique.						
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)									
2.1 Personne physique	(or des) maine(s) a covidg	e oo do (oo des) p							
Nom	Prénom								
2.2 Personne morale									
Dénomination ou raison sociale	Bioparc Doué la Fontaine								
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	GAY François								
	5 1 0 0 0 1 7	Forme juridique	SARL						
Joigne	z à votre demande l'ann	exe obligatoire n	°1						
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea	u des seuils et critères anne	vé à l'article R 122	-2 du code de l'environnement et						
	limensionnement correspon		-2 du code de l'environnement et						
N° de catégorie et sous catégorie			seuils et critères de la catégorie						
	<b>(Préciser les éventuelles rub</b> Extension du Bioparc avec la c	oriques issues d'aut création de deux no	res nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) puveaux enclos pour carnivores.						
Sous-catégorie a)			F						
	4. Caractéristiques généra	les du projet							
Doivent être annexées au présent formule	aire les pièces énoncées à	la rubrique 8.1 du f	ormulaire						
4.1 Nature du projet, y compris les éventu		(a à dans ana àsas de	a carminarae déià précentes au						
Le projet consiste en la création de deux va Bioparc; les Lions et les Guépards.	stes nouveaux encios destine	es a deux especes de	e Carriivores deja presentes au						
Cette extension de 2,4 hectares est prévue :	sur un terrain attenant au Bio	parc. A ce jour, pou	r une partie cet espace est utilisé par						
notre entreprise pour du stockage de terre	végétale et de falun, dans l'a	utre partie, il est exp	oloité temporairement par un						
agriculteur.									

4.2 Objectifs du projet

Cette extension permettra d'améliorer l'espace de vie de nos animaux, tout en proposant à nos visiteurs une présentation animale innovante. L'intégration paysagère de ce nouvel espace sera optimale et confortera la qualité de notre site de visite au caractère naturel et troglodytique remarquables.

Cette nouveauté renforcera l'attractivité du Bioparc pour la saison 2019, date d'achèvement du projet.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

La première phase du projet concerne les terrassements.

Ils seront réalisés par une seule entreprise de travaux publics.

Ces travaux consistent à modeler le terrain afin de dessiner deux grands enclos de part et d'autre d'une future allée de visite.

Des affouillements seront partiellement effectués dans le cœur du terrain, à l'intérieur de cette allée de visite.

Les lions occuperont cet espace, en partie encaissé.

Des exhaussements seront partiellement effectués sur le terrain extérieur à l'allée de visite.

Les guépards occuperont cet espace périphérique, en partie surélevé.

Planning: été-automne 2018.

La seconde phase du projet concerne les aménagements secondaires.

Ils seront réalisés par l'entreprise technique du Bioparc.

Ces travaux concernent la réalisation des infrastructures nécessaires à l'accueil des animaux (abris, clôtures enclos...) et au public (cheminements, garde-corps...).

Planning: hiver 2018-2019.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les visiteurs verront leur parcours de visite prolongé de 300 mètres linéaires.

Ce cheminement surplombera le parc des lions et sera dominé par le parc des guépards.

Il n'y aura pas de terrassements sous-terrains, de visite troglodytique proprement dite, sur cette extension.

Seule une découverte depuis l'étage supérieur du Bioparc est projetée.

La décision de l'autorité environneme	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été o ntale devra être jointe au(x) dossier(s) d'o envoyé en mairie en permis d'aménager, a fecture d'Angers.	autorisation(s).
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superficie globale de l'opération - pr	éciser les unités de mesure utilisées
F	eurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du terrain concerné p Superficie du terrain concernée par les a Superficie du terrain concernée par les e Profondeur des affouillements Hauteur des exhaussements	ar le projet ffouillements	24.000 m2 4.000 m2 5.000 m2 de 0 à 7 mètres de 0 à 5 mètres
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long.	.0_°29'60"77 Lat.47°18'94"81
Bioparc 103, rue de Cholet Doué la Fontaine 49700 Doué en Anjou  Section YE Ntz Parcelles 569 et 227 (en partie)		°'" Lat°'"_ °'" Lat°'"_
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	ignez à votre demande les annexes on d'une installation ou d'un ouvrage exis cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une	stant? Oui X Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été auto	Le 26 juillet 2016, un arrêté o suite à notre précédente ext t les projet et	complémentaire à l'autorisation a été publié

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html</a>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<a href="http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/">http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/</a>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	×		Oui, dans un Parc Naturel Régional; "PNR Loire Anjou Touraine".
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	•
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?	The state of the s	×	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X d'eau? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications × prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire × en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les $\times$ ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la × biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	. 🗖	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident ; ? Non X Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	ences du projet identif			t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
		110210		

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir une annexe traitant de ces éléments):	
Sans Objet.	

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Je pense que ce projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

Ce projet n'est pas de nature à compromettre la qualité de l'air et donc de modifier le climat local.

Aucune incidence sur l'hydrogéologie, le réseau hydrographique, les milieux naturels.

L'impact sur l'activité agricole sera très faible.

Les affouillements ponctuels permettent de révéler et de mettre en valeur les caractéristiques géologiques du Douessin.

Le projet n'engendrera pas de nouveaux risques et nuisances.

L'augmentation de la fréquentation est la seule incidence pouvant être ressentie et souhaitée après la réalisation de l'extension.

## 8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA nº14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -X non publié; X Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises × 3 de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, |X|9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 X 5 | mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les | évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire	8.2	Autres	annexes	volontairement	transmises	par le	maître d'	ouvrage o	u pétitionnaire
---	-----	--------	---------	----------------	------------	--------	-----------	-----------	-----------------

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

## Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Doué la Fontaine

le, 20 mars 2018

Signature



ire en cliquant sur le cadre ci-dessus

